

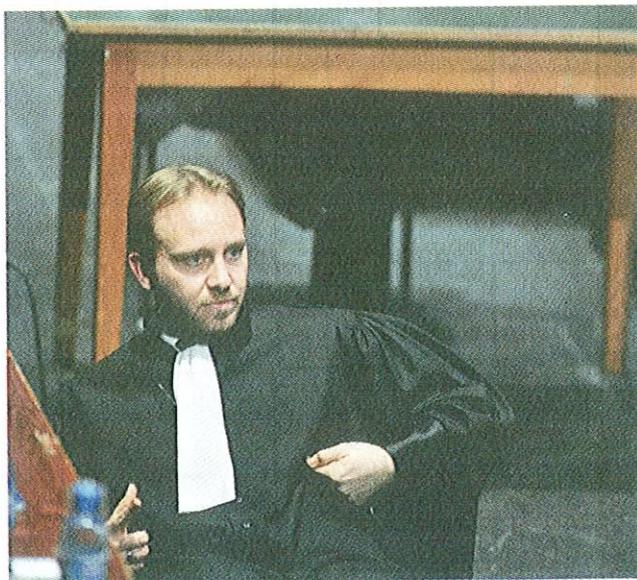
Le procès d'Hamlet, version théâtre participatif

La scène de L'Hippodrome de Douai aura des airs de cour d'assises avec la pièce *Please, Continue (Hamlet)* : sur le plateau, trois comédiens, dans les rôles d'Hamlet, accusé du meurtre de sa petite amie, Gertrude, la mère de l'accusé, et Ophélie, l'ex-amie d'Hamlet. Les faits se sont produits trois ans plus tôt, pendant une fête de mariage dans un quartier populaire.

Meurtre ? Accident ? L'issue de la représentation dépendra de l'avis des spectateurs. Car cette version conçue par le metteur en scène suisse Yan Duyvendak associe à la pièce d'authentiques magistrats : dans le rôle de l'avocat général, Olivier de Baynast, procureur général de la cour d'appel de Douai, dans celui de l'expert psychiatre le Docteur Bruno Scottez, la défense étant assurée par de

réels avocats, Maîtres Fabien Chapon et Patrick Griffon. Au début de l'audience, la présidente Sophie Degouys annoncera au public que onze spectateurs seront tirés au sort dans la liste des réservations, pour constituer le jury amené à statuer sur l'innocence ou la culpabilité d'Hamlet. Ces jurés délibéreront à huis clos. Avant l'énoncé du verdict, les spectateurs connaîtront les verdicts de tous les procès d'Hamlet tenus précédemment. Seuls les magistrats et les avocats auront pris connaissance du dossier avant le procès : dans cette expérience de théâtre participatif, le public doit s'attendre à être dérouteré par les réactions des différents protagonistes, comme dans un véritable procès.

Dominique Thomas



EN PRATIQUE

Please, Continue (Hamlet) : mercredi 2 avril à 20 h à L'Hippodrome à Douai. Tarif unique : 8 euros. Jeudi 3 avril, une autre représentation est prévue avec des élèves du Master carrières juridiques de la Faculté de droit de Douai.